

Comment utiliser les données probantes indirectes pour formuler une recommandation CAN-PCC ?

Lorsque nous voulons savoir s'il faut prendre le **médicament A** pour aider à améliorer **le brouillard cérébral**, chez les personnes souffrant d'une affection post-COVID (APC), nous voulons probablement obtenir des **données probantes de la part** :



Il s'agit de données probantes **DIRECTES**.

L'affection post-COVID (APC) est une nouvelle pathologie. Il n'existe pas beaucoup d'études sur les personnes atteintes d'APC.

Que devons-nous faire ? | Nous devons utiliser des données probantes indirectes.

Les données probantes indirectes concernent quelque chose de similaire à ce que nous voulons savoir.

Exemple 1 : Il n'existe pas beaucoup d'études portant sur les personnes atteintes d'APC. Nous allons donc nous pencher sur des études portant sur **une population différente**.



Exemple 2 : Il n'existe pas beaucoup d'études sur le médicament A. Nous allons donc examiner les études qui sont **similaires au médicament A**.



Exemple 3 : Il n'existe pas beaucoup d'études sur la réduction du brouillard cérébral. Nous allons donc examiner les études qui mesurent des **résultats similaires**.



Il se peut que nous ne soyons pas certains des données probantes parce qu'elles sont indirectes.

La certitude des données probantes fait référence au degré de certitude que nous avons que les résultats de l'examen des données probantes sont proches de la vérité.

Pour en savoir plus : [Manuel GRADE](#) [Guide explicatif sur la Certitude des données probantes](#) [canpcc.ca](#)